

Païement de dividendes

La Compagnie Internationale de Leasing –CIL- informe ses actionnaires et le public que son Assemblée Générale ordinaire tenue le 17 mai 2012 a décidé que les dividendes relatifs à l'exercice 2011 seront mis en paiement le 31 mai 2012 à raison de 0,750 DT par action :

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n° 16 de la STICODEVAM pour les titres qui sont y déposés .
- Au siège de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non déposants.